



Test de reprise

Le test de dépistage qui sera fait lors de ce rendez-vous se nomme «**potentiels évoqués auditifs du tronc cérébral**». Pour effectuer le test, le dépisteur insère un petit bouchon dans l'oreille de votre bébé et appose trois capteurs autocollants sur sa tête. L'appareil émet des sons et enregistre la réponse à l'aide de ces capteurs. Le test dure quelques minutes et le résultat est disponible dès qu'il est terminé.

Ce test n'est pas douloureux pour votre bébé. Idéalement, votre bébé doit dormir durant le test. Ne le réveillez pas s'il dort dans la salle d'attente. Apportez les objets qui facilitent son sommeil (suce, biberon, couverture, poussette, etc.).

Si vous avez des questions concernant le test de reprise, communiquez avec votre centre de dépistage.

Pour les parents, il est difficile de détecter la présence d'une surdité chez leur enfant. Les bébés qui présentent une surdité peuvent réagir à certains sons. Ils peuvent aussi être les seuls de leur famille à présenter une surdité. Il est donc important de refaire le test de dépistage de la surdité pour s'assurer que votre enfant entend bien. La plupart des bébés réussissent le second test de dépistage auditif.

